

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le 30 AVR. 2024

ID : 059-215900358-20240430-20240430_D0025-DE

2024/0132

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE

COMMUNE DE AVESNELLES

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept avril, à 09 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 11 - Votants : 14

Étaient présents : M. BADIDI. SEGUIN. COQUELET. PETIT. WERY. RAVIDAT. ASCONE.

Mmes MERCIER. PREVOST (BLANDO). WAUCHER. CAFFIAU.

Absents ayant donné procuration : M. CHRETIEN à Mme WERY.
M. CHATELAIN à Mme MERCIER.
Mme DELBRUYERE (STALLA) à M. PETIT.

Absent excusé : M. JOSSET.

Absents : Mmes BOURAINE. DELPLANQUE-GABET, Mme MALINGRE et M. CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY

Objet : Vote du budget primitif 2024 de la Zone du Fort.

Monsieur le Maire présente le projet du Budget Primitif de la Zone du Fort pour l'année 2024 qui intègre les résultats reportés 2023 :

Fonctionnement :

Dépenses 656 835,75 €
 Recettes 656 835,75 €

Investissement :

Dépenses 231 726,94 €
 Recettes 231 726,94 €

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à la majorité avec 1 absence.

Vote le Budget Primitif 2024 de la Zone du Fort ainsi présenté.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le
Le Maire, 30 AVR. 2024

